

Henri fût éloigné de son ancien lycée par l'étude du droit, il conservait parmi nous une grande renommée : on le citait à tout propos comme travailleur, comme lauréat exceptionnel, surtout pour son année de rhétorique où il avait emporté à deux bras ses couronnes, et, pour prix d'honneur, une collection de médailles représentant les pères et législateurs " du plus beau des royaumes après celui du ciel."

Le caractère sérieux et appliqué d'Henri, sa figure même, régulière, mince et assez fortement prononcée, avaient pour toujours marqué dans l'esprit de ses jeunes successeurs ; pour moi, son souvenir m'était transmis d'autant plus vivement que je trouvais souvent M. Lacordaire se promenant avec mon frère aîné, M. Hippolyte Régnier-Destourbet, son camarade au lycée et à l'école de droit.

Je sais que, de leur temps, quand les externes se rassemblaient sous le portique, avant l'ouverture des classes, les petits, au milieu du vacarme des grands, grimpaient aux barreaux de la grille pour voir le défilé des pensionnaires ; et se montrant Henri Lacordaire, disaient : "Tiens, le voilà, le voilà." Telle démonstration ne se faisait pas sans les réprimandes du concierge Rémoissonnet, qui, prenant sa charge au sérieux, ne paraissait jamais sans avoir coiffé sa tête poudrée d'un grand tricorne à la Buonaparte, et abrité ses hauts-de-chausse à boucle sous les plis flottants d'une vaste redingote blonde. Ainsi drapé, six ans après le départ de Lacordaire, il nous faisait encore trembler.

Je me rappelle encore ceci du lycée de Lacordaire : les coups de pied et les coups de poing que, malgré son mérite, ou à cause de son mérite, il attrapait régulièrement de la générosité de quelques butors, n'empêchaient pas ses camarades (y compris les butors), de l'applaudir avec frénésie quand le professeur lisait ses compositions, ou qu'on lui posait publiquement, à la fin de l'année scolaire, une couronne de lierre sur la tête : telle est la valeur du travail, qu'il se fait acclamer même par les paresseux.

La vie des pensionnaires au collège nous semblait dure, car on n'y menagait point les jeunes gens, comme l'ont fait depuis quelques directeurs d'institution, par désir d'écraser la concurrence ; et pourtant ce régime était réellement doux en comparaison de celui du lycée de 1812 à